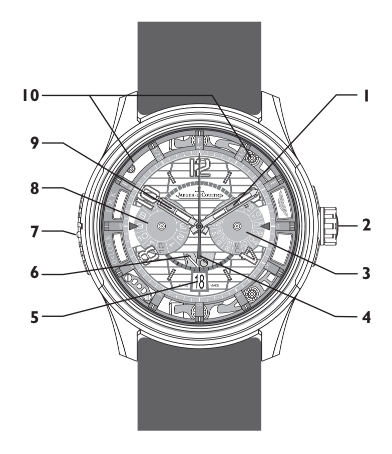
Français

SOMMAIRE



1 Aiguille des minutes
2 Couronne
3 Compteur des minutes du chronographe
4 Aiguille de seconde chrono
5 Date à guichet
6 Indicateur de marche
7 Dispositif de verrouillage
8 Compteur des heures du chronographe
9 Aiguille des heures
10 Indicateur radial de réserve de marche

Introduction

Nous vous félicitons de l'acquisition de votre montre Jaeger-LeCoultre et vous remercions pour votre confiance.

Nous vous invitons à consulter les instructions d'utilisation et vous souhaitons beaucoup de plaisir avec votre garde-temps Jaeger-LeCoultre.

Jaeger-LeCoultre & Aston Martin

Il n'y a pas de hasard, rien que des rendez-vous. Aussi, Jaeger-LeCoultre, emblème de référence de la haute horlogerie, et Aston Martin, symbole par excellence de la belle mécanique Automobile, étaient-ils faits pour se rencontrer.

Nul autre domaine que la mécanique automobile ne pouvait en effet à ce point inspirer la Grande Maison et lui permettre d'illustrer de ses garde-temps l'union sacrée de la tradition et de l'avant-garde, si chère à ses yeux et à ceux d'une autre marque de légende : Aston Martin.

C'est fort d'une histoire commune trouvant son origine dans les compteurs automobiles Jaeger et de cette passion réciproque pour la grande horlogerie et la belle mécanique que la ligne AMVOX est née.

Le partenariat entre Jaeger-LeCoultre et Aston Martin s'est ainsi développé autour du respect de valeurs communes et sur une quête constante de perfectionnement technique et esthétique. Chaque montre et chaque voiture sont ainsi façonnées avec un soin particulier, dans les règles de la tradition, tout en utilisant les technologies les plus modernes. Car passion et goût de la précision unissent ces deux mondes si différents mais pourtant si semblables dans cette aspiration à l'excellence et ce respect du plus haut niveau d'intégrité.

Jaeger-LeCoultre et Aston Martin se devaient donc de s'associer autour d'une même aspiration, celle de relever des défis, sublimée dans les garde-temps de la collection AMVOX.

Précision

La précision des modèles de montres à mouvements mécaniques est déterminée par le balancier. Celui-ci effectue 28'800 alternances par heure. Malgré tout le soin que les maîtres-horlogers de la Manufacture Jaeger-LeCoultre ont apporté à la construction et au montage de votre montre, sa précision est soumise à l'influence de l'attraction terrestre, des champs magnétiques, des chocs, ainsi qu'au vieillissement des huiles. La précision d'une montre se mesure à la régularité de la marche dans diverses positions.

La nature de votre tempérament ou de vos activités peut être la cause de légères irrégularités. Si vous constatiez un écart de fonctionnement de votre montre, nous vous conseillons de la remettre à un concessionnaire agréé Jaeger-LeCoultre qui effectuera les réglages nécessaires..

Etanchéité

Votre montre Jaeger-LeCoultre est étanche à 5 bar/atm. L'étanchéité de votre montre est identifiable par le symbole gravé sur le fond. Cela signifie que votre garde-temps a été contrôlé à une surpression de 5 bar correspondant à une profondeur d'immersion de l'ordre de 50 mètres (1 bar/atm = ~10 mètres).

Conformément à la norme ISO 22810/NIHS 92-20 il est recommandé à l'utilisateur, afin de maintenir les caractéristiques de la montre dans la durée, étant entendu que l'étanchéité n'est pas une caractéristique définitive et acquise :

- de faire contrôler l'étanchéité de la montre par un détaillant agréé Jaeger-LeCoultre selon les recommandations de la Manufacture Jaeger-LeCoultre et dans tous les cas après chaque ouverture de celle-ci. Dans ce cas, il est recommandé d'effectuer l'essai en surpression d'air,
- de s'assurer lors de l'achat que le bracelet soit bien adapté à l'usage prévu,
- d'éviter de soumettre la montre à de trop brusques variations de température,
- de préserver la montre des chutes et des chocs (faire contrôler l'étanchéité après chaque choc violent),
- de ne pas utiliser les éléments de commandes, poussoir ou couronne de mise à l'heure sous l'eau, et hors de l'eau, la montre n'étant pas sèche,
- de bien replacer (ou de refermer les clés de compression si applicable) la couronne de mise à l'heure et les poussoirs après toute manipulation,
- de rincer la montre à l'eau douce après une utilisation dans l'eau de mer.

Vous pouvez utiliser votre montre lors de baignades de courte durée, de plongeons depuis le bord, mais pas depuis un plongeoir. Votre montre ne doit pas être utilisée ni pour la plongée sous-marine, ni pour les sports où les risques de chocs sont importants, tels la planche à voile ou le ski nautique. Veuillez aussi noter que les bracelets en cuir ne sont pas adaptés aux activités aquatiques.

Par ailleurs, il est indispensable de faire vérifier l'étanchéité de votre montre par un concessionnaire agréé Jaeger-LeCoultre au moins une fois tous les deux ans et dans tous les cas avant toute période durant laquelle elle sera amenée à subir des immersions prolongées et/ou régulières.

Test « 1000 Hours Control »

Jaeger-LeCoultre soumet chacune de ses montres au rigoureux programme de tests « 1000 Hours Control », unique en son genre, comprenant 1000 heures de contrôles complets et stricts.

Le sceau ou la mention « 1000 Hours Control », apposé ou gravé au dos de votre montre, certifie que celle-ci a passé ce programme d'observation dans nos laboratoires et a subi avec succès tous les tests de contrôle de régularité de marche, de température, de pression atmosphérique, de résistance aux chocs et aux champs magnétiques, ainsi que les épreuves d'étanchéité. Votre montre est ainsi capable de résister aux agressions qui l'attendent dans la vie quotidienne, lorsque vous la portez au poignet.

Les critères du programme « 1000 Hours Control » dépassent largement les normes des tests de chronométrie officiels, qui eux ne concernent qu'une partie du mouvement. Jaeger-LeCoultre met à l'épreuve non seulement le mouvement avant son emboîtage dans la montre, mais aussi la montre dans son ensemble.

Caractéristiques techniques

- Mouvement à remontage automatique, Calibre Jaeger-LeCoultre 756.
- 28'800 alternances/heure.
- Réserve de marche : 65 heures environ.

Mouvement



Calibre Jaeger-LeCoultre 756.

Fonctions et affichages

- Chronographe.
- Heure, minute.
- Date.
- Indicateur de marche.
- Indicateur radial de réserve de marche.

Les fonctions d'une montre-bracelet dépendent à l'évidence de l'énergie transmise au mouvement. Le barillet de l'AMVOX7 Chronograph garantit un approvisionnement de 65h. Pour consulter à tout moment la réserve d'énergie disponible, un affichage à lecture radiale (brevet déposé), à la lecture aussi simple qu'intuitive, est disposé sur le pourtour de la partie supérieure du cadran. Au fur et à mesure que la réserve de marche s'épuise, les deux disques rouges remontent symétriquement vers le 12 pour permettre une consultation instantanée du degré d'armage du barillet.

Utilisation

Mise en marche

Couronne en position 1.

Quelques tours de couronne dans le sens horaire (sens des aiguilles d'une montre) suffisent pour la mise en marche de la montre. Elle se remontera ensuite automatiquement lorsque vous la porterez. Veuillez noter qu'il n'y a pas de blocage de la couronne lors du remontage, bien que la montre soit remontée au maximum.



Réglage de l'heure et des minutes

Tirez la couronne en position 3.

Le mouvement est alors bloqué. L'indicateur de marche de la montre s'arrête également.

Avancez les aiguilles dans le sens horaire jusqu'à l'heure désirée et, au top horaire, repoussez la couronne en position 1. La montre se remet en marche.

Réglage de la date (avance rapide)

Tirez la couronne en position 2.

Avancez la date en tournant la couronne dans le sens horaire inverse. Effectuez le nombre de tours nécessaires jusqu'à ce que la date souhaitée s'affiche dans le guichet.

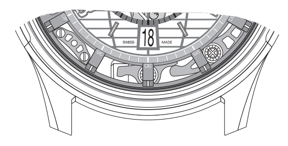
Attention : la correction de la date ne doit pas être effectuée entre 22h30 et 3h30. En effet, durant cette période, le mécanisme automatique de changement de date est déjà en action.

Lorsque l'opération est terminée, repoussez la couronne en position 1.

Chronographe à déclenchement vertical : sans poussoirs

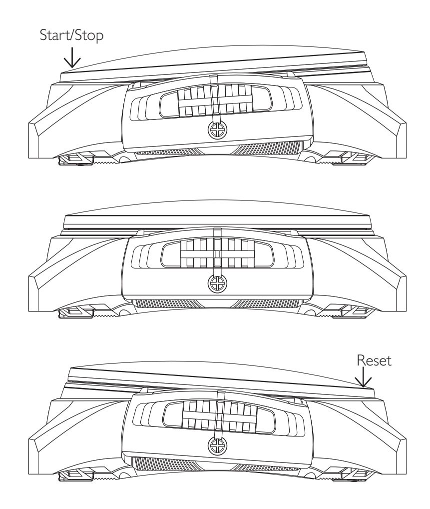
La montre AMVOX7 Chronograph crée une révolution avec son chronographe à déclenchement vertical par bascule du boîtier, breveté Jaeger-LeCoultre. Les poussoirs caractéristiques du mécanisme chronographe ont disparu. A la place, un ingénieux mécanisme permet la mise en marche, l'arrêt et la remise à zéro

du chronographe par de simples pressions directement sur la glace saphir de la montre. Ces pressions font basculer le boîtier dans son support 'châssis' et permettent, grâce aux ingénieux leviers de transmission, qui constituent le cœur du mécanisme, d'enclencher ou de déclencher les fonctions du chronographe. Le



Leviers de transmission

départ et l'arrêt du chronographe s'effectuent par une pression sur la glace à 12 heures, tandis que la remise à zéro des compteurs intervient par une pression analogue, dirigée cette fois contre la glace à 6 heures.



Fonctionnement du chronographe et chronométrage

La trotteuse centrale de la montre AMVOX7 Chronograph affiche les secondes du chronographe avec une définition au quart de seconde. Un compteur situé à 3 heures totalise les minutes jusqu'à 30 minutes (il continue, après 1 tour, à recompter 30 minutes). Un second compteur situé à 9 heures totalise les heures jusqu'à 12 heures (il continue, après un tour, à recompter 12 heures).

- Pression sur la glace à 12 heures : ce geste permet de démarrer et d'arrêter la fonction chronographe. Ainsi, en appuyant une fois sur la glace à 12 heures, le chronographe est enclenché. La trotteuse centrale tourne et les compteurs totalisateurs de minutes et d'heures sont en fonction.

  Une seconde pression sur la glace à 12 heures stoppe le chronographe et permet de lire le temps écoulé.

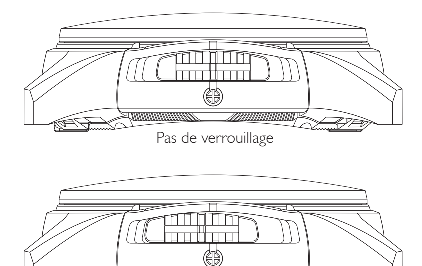
- Pression sur la glace à 6 heures : ce geste permet d'effectuer la remise à zéro des compteurs et de la trotteuse centrale.

  Lorsqu'un chronométrage est en cours, une pression n'a aucun effet..

Note : il est possible de totaliser plusieurs chronométrages en réappuyant sur la glace à 12 heures (sans remettre les compteurs à zéro). Le chronométrage redémarre et s'additionne avec la mesure précédente.

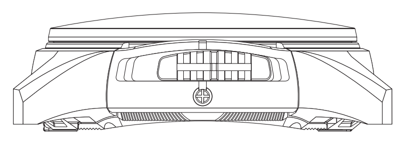
Verrouillage des fonctions du chronographe

Afin d'éviter toute utilisation intempestive des fonctions du chronographe, votre montre AMVOX7 Chronograph est équipée d'un dispositif de verrouillage qui se trouve sur le côté gauche du boîtier.



Pas de verrouillage

Verrouillage des fonctions Start/Stop/Reset



Verrouillage de la fonction Reset

Dans sa position centrale, vous pouvez utiliser toutes les fonctions du chronographe.

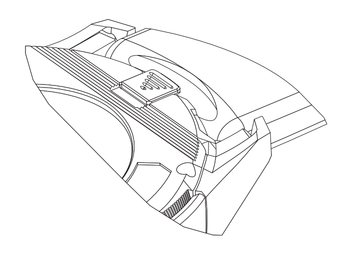
Pour verrouiller toutes les fonctions du chronographe (enclenchement, déclenchement, remise à zéro), poussez le dispositif de verrouillage vers le haut. Si vous appuyez alors sur la glace à 6 heures ou à 12 heures, les mouvements de bascule étant limités, toutes les fonctions du chronographe sont verrouillées.

Pour verrouiller uniquement la fonction de remise à zéro (reset) du chronographe, par exemple pour mesurer des temps cumulés sans risquer une remise à zéro par inadvertance, poussez le dispositif vers le bas. Si vous appuyez sur la glace à 12 heures, vous pouvez enclencher et déclencher la mesure du temps. En revanche, si vous essayez d'appuyer sur la glace à 6 heures, le mouvement de bascule sur cette position étant limité, la fonction de remise à zéro est verrouillée.

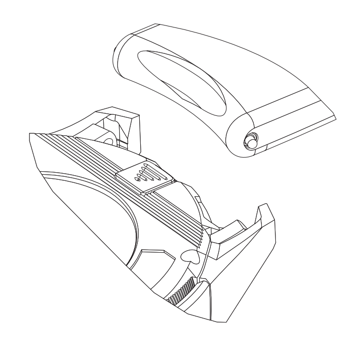
Système d'interchangeabilité du bracelet

De conception innovante, le nouveau système de bracelet interchangeable intégré est commandé par une fourchette située sur le fond du boîtier. Une pression sur la gâchette libère l'attache du bracelet et offre ainsi la possibilité de le changer aisément. Le bracelet en cuir garantit sa fiabilité et son ergonomie alors que sa boucle déployante sécurisée garantit un réglage de précision.

Démontage des brins de bracelet du boîtier



- Maintenez le boîtier de montre, côté fond, entre le pouce et l'index d'une main.
- Appuyez sur la gâchette en direction opposée au bracelet.
- Tirez le brin de bracelet vers vous pour le déloger à l'aide de la main.
- Une fois le brin délogé, relâchez la gâchette.
- Procédez de même avec l'autre brin.



Montage des brins de bracelet sur le boîtier

- Maintenez le boîtier de montre, côté fond, entre le pouce et l'index d'une main.
- Appuyez sur la gâchette en direction opposée au bracelet.
- Tenez le brin de bracelet entre le pouce et l'index de l'autre main, et positionnez sa barrette dans les logements des cornes.
- Tout en maintenant le bracelet parallèle au boîtier, engagez la barrette d'un geste franc dans les logements.
- Une fois le brin logé, relâchez la gâchette.
- Procédez de même avec l'autre brin.

Garantie Internationale

La Garantie Internationale ci-après s'applique aux produits de la marque Jaeger-LeCoultre vendus ou présentés pour réparation au titre de la garantie dans tous pays, à l'exception des Etats-Unis d'Amérique et du Canada (pour ces deux pays, voir la Garantie Limitée aux pages 19 à 21).

Pour pouvoir bénéficier de la Garantie Internationale du fabricant, les produits de la marque Jaeger-LeCoultre doivent être achetés exclusivement chez les concessionnaires agréés Jaeger-LeCoultre. Les travaux d'entretien et de réparation doivent également être confiés, soit à un concessionnaire agréé Jaeger-LeCoultre, soit à un Centre d'Assistance Technique agréé Jaeger-LeCoultre. Si ces conditions ne sont pas respectées, aucune prétention à la garantie ne pourra être exigée. Jaeger-LeCoultre ainsi que ses Distributeurs sont à votre disposition pour vous communiquer la liste des concessionnaires agréés Jaeger-LeCoultre dans le monde.

Les montres Jaeger-LeCoultre

Les conditions de la Garantie Internationale Jaeger-LeCoultre

Les conditions suivantes de la Garantie Internationale Jaeger-LeCoultre s'appliquent aux montres vendues ou présentées pour réparation au titre de garantie dans tout pays, à l'exception des Etats-Unis d'Amérique et du Canada (pour ces deux pays, voir la Garantie Limitée aux pages 19-21).

Votre montre Jaeger-LeCoultre est garantie contre tout défaut de fabrication pendant deux ans à partir de la date d'achat, dans les termes ci-après.

Toute pièce reconnue défectueuse en raison d'un vice de fabrication dûment constaté par nos services techniques sera, au choix de Jaeger-LeCoultre, réparée ou remplacée gratuitement. La Garantie Internationale Jaeger-LeCoultre n'est valable que si le certificat de garantie joint à ce livret est dûment rempli, daté, revêtu du cachet et signé par le concessionnaire agréé Jaeger-LeCoultre qui vous a vendu votre montre.

Sont expressément exclus de la Garantie Internationale Jaeger-LeCoultre les défauts résultant d'accidents, d'une manipulation ou d'une utilisation impropre ou abusive (tels que chocs, marques de coups, écrasements, températures excessives, champs magnétiques puissants), de l'utilisation ou de la conséquence de l'utilisation de piles non prescrites par Jaeger-LeCoultre, d'une modification ou d'une réparation non autorisée ainsi que les conséquences de l'usure et du

vieillissement normaux de la montre, du bracelet et de la glace, la perte d'étanchéité au-delà de deux ans après la date d'achat si votre montre est étanche, tout défaut résultant de contact avec l'eau si votre montre n'est pas étanche.

Les montres Jaeger-LeCoultre étanches sont identifiables par le symbole gravé sur le fond. Cette étanchéité est garantie deux ans à compter de la date d'achat, à condition que la glace, la lunette, le fond, la carrure et la couronne n'aient pas été endommagés. Il est toutefois indispensable de faire contrôler l'étanchéité de votre montre au moins une fois par an et dans tous les cas avant une période d'utilisation intense, soit par un concessionnaire agréé Jaeger-LeCoultre, soit par un Centre d'Assistance Technique agréé Jaeger-LeCoultre (pour de plus amples informations, veuillez consulter le mode d'emploi).

Dans le cas d'une montre à quartz, la garantie ne couvre pas la durée de vie de la pile.

En tant que consommateur, vous pouvez avoir des droits au titre de votre législation nationale régissant la vente de biens de consommation ; ces droits ne sont pas affectés par la présente garantie.

Le service client Jaeger-LeCoultre

Le mouvement d'une montre mécanique nécessite un entretien régulier (révision, lubrification…), afin d'assurer sa longévité. Si votre montre a besoin d'une révision ou d'une réparation, veuillez la faire parvenir, accompagnée de son certificat de garantie, au concessionnaire agréé Jaeger-LeCoultre qui vous l'a vendue.

Vous pouvez alternativement la faire parvenir à l'un des Centres d'Assistance Technique agréés Jaeger-LeCoultre figurant dans la liste en fin de ce livret, ou à un concessionnaire agréé Jaeger-LeCoultre, dont vous trouverez la liste sur le site internet « www.jaeger-lecoultre.com ».

Nos Centres d'Assistance Technique agréés disposent d'horlogers formés à la Manufacture Jaeger-LeCoultre, d'ateliers, de l'outillage et des fournitures nécessaires à la réparation et à l'entretien des montres et pendules Jaeger-LeCoultre.

Dans certains cas, notamment pour les interventions nécessitant un outillage et des fournitures spéciaux, les Centres d'Assistance Technique agréés feront parvenir votre montre à la Manufacture Jaeger-LeCoultre en Suisse afin d'effectuer les travaux nécessaires.

En toute hypothèse, ou si vous résidez dans un pays qui n'est pas mentionné dans nos listes, vous pouvez contacter directement la Manufacture Jaeger-LeCoultre en Suisse, Rue de la Golisse 8, 1347 Le Sentier, téléphone +41 21 845 02 02, fax +41 21 845 05 50, qui vous indiquera la marche à suivre. Nous vous invitons par ailleurs à consulter notre site Internet « www.jaeger-lecoultre.com » pour obtenir une liste mise à jour des Centres d'Assistance Technique agréés Jaeger-LeCoultre.

Garantie Limitée (Etats-Unis d'Amérique et Canada)

La Garantie Limitée ci-après s'applique uniquement aux produits de la marque Jaeger-LeCoultre vendus ou présentés pour réparation au titre de garantie aux Etats-Unis d'Amérique et au Canada.

Pour pouvoir bénéficier de la Garantie Limitée du fabricant, les produits de la marque Jaeger-LeCoultre doivent être achetés exclusivement chez les concessionnaires agréés Jaeger-LeCoultre. Les travaux d'entretien et de réparation doivent également être confiés soit à un concessionnaire agréé Jaeger-LeCoultre, soit à un Centre d'Assistance Technique agréé Jaeger-LeCoultre. Si ces conditions ne sont pas respectées, aucune prétention à la Garantie Limitée ne pourra être exigée. Jaeger-LeCoultre ainsi que ses Distributeurs sont à votre disposition pour vous communiquer la liste des concessionnaires agréés Jaeger-LeCoultre dans le monde.

Les montres Jaeger-LeCoultre

Les conditions de la Garantie Limitée Jaeger-LeCoultre

Les conditions suivantes de la Garantie Limitée Jaeger-LeCoultre s'appliquent uniquement aux montres vendues ou présentées pour réparation au titre de garantie aux Etats-Unis d'Amérique et au Canada.

Votre montre Jaeger-LeCoultre est garantie contre tout défaut de fabrication pendant deux ans à partir de la date d'achat, dans les termes ci-après.

Toute pièce reconnue défectueuse en raison d'un vice de fabrication dûment constaté par nos services techniques sera, au choix de Jaeger-LeCoultre, réparée ou remplacée gratuitement. La Garantie Limitée Jaeger-LeCoultre n'est valable que si le certificat de garantie joint à ce livret est dûment rempli, daté, revêtu du cachet et signé par le concessionnaire agréé Jaeger-LeCoultre qui vous a vendu votre montre.

Sont expressément exclus de la Garantie Limitée Jaeger-LeCoultre les défauts résultant d'accidents, d'une manipulation ou d'une utilisation impropre ou abusive (tels que chocs, marques de coups, écrasements, températures excessives, champs magnétiques puissants), de l'utilisation ou de la conséquence de l'utilisation de piles non prescrites par Jaeger-LeCoultre, d'une modification ou d'une réparation non autorisée ainsi que les conséquences de l'usure et du vieillissement normaux de la montre, du bracelet et de la glace, de la perte d'étanchéité au-delà de deux ans après la date d'achat si votre montre est étanche, tout défaut résultant de contact avec l'eau si votre montre n'est pas étanche.

Les montres Jaeger-LeCoultre étanches sont identifiables par le symbole gravé sur le fond. Cette étanchéité est garantie deux ans à compter de la date d'achat, à condition que la glace, la lunette, le fond, la carrure et la couronne n'aient pas été endommagés. Il est toutefois indispensable de faire contrôler l'étanchéité de votre montre au moins une fois par an et dans tous les cas avant une période d'utilisation intense, soit par un concessionnaire agréé Jaeger-LeCoultre, soit par un Centre d'Assistance Technique agréé Jaeger-LeCoultre (pour de plus amples informations, veuillez consulter le mode d'emploi).

Dans le cas d'une montre à quartz, la garantie ne couvre pas la durée de vie de la pile.

A l'exception de ce qui est prévu par la loi en vigueur, la présente Garantie Limitée constitue la garantie exclusive du fabricant. Cette Garantie Limitée, ainsi que toutes les autres garanties expresses ou implicites, y compris, mais non limitées à, toute garantie implicite de fonctionnement pour l'usage prévu ou de conformité à un usage particulier, seront strictement limitées à la période de deux ans dès la date d'achat.

La responsabilité de Jaeger-LeCoultre se limite exclusivement à la réparation ou au remplacement dans les conditions indiquées dans la présente Garantie Limitée. Jaeger-LeCoultre ne sera tenu responsable, conformément à la présente Garantie Limitée ou de quelque autre manière, d'aucune perte ou dommage à la suite de l'utilisation ou l'incapacité d'utiliser cette montre ni d'aucun dommage indirect ou fortuit quel qu'il soit, concernant votre montre.

Certains Etats, Provinces ou Territoires n'acceptant pas de limiter la durée d'une garantie implicite, ou d'exclure ou de limiter les dommages fortuits ou indirects, les restrictions ou exclusions ci-dessus pourront ne pas vous être applicables.

Cette Garantie Limitée vous accorde des droits spécifiques, auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits qui varient selon les Etats, les Provinces ou les Territoires.

Le service client Jaeger-LeCoultre

Le mouvement d'une montre mécanique nécessite un entretien régulier (révision, lubrification…), afin d'assurer sa longévité. Si votre montre a besoin d'une révision ou d'une réparation, veuillez la faire parvenir, accompagnée de son certificat de garantie, au concessionnaire agréé Jaeger-LeCoultre qui vous l'a vendue.

Vous pouvez alternativement la faire parvenir à l'un des Centres d'Assistance

Technique agréés Jaeger-LeCoultre figurant dans la liste en fin de ce livret, ou à un concessionnaire agréé Jaeger-LeCoultre, dont vous trouverez la liste sur le site internet « www.jaeger-lecoultre.com ».

Nos Centres d'Assistance Technique agréés disposent d'horlogers formés à la Manufacture Jaeger-LeCoultre, d'ateliers, de l'outillage et des fournitures nécessaires à la réparation et à l'entretien des montres et pendules Jaeger-LeCoultre.

Dans certains cas, notamment pour les interventions nécessitant un outillage et des fournitures spéciaux, les Centres d'Assistance Technique feront parvenir votre montre à la Manufacture Jaeger-LeCoultre en Suisse afin d'effectuer les travaux nécessaires.

En toute hypothèse, ou si vous résidez dans un pays qui n'est pas mentionné dans nos listes, vous pouvez contacter directement la Manufacture Jaeger-LeCoultre en Suisse, Rue de la Golisse 8, 1347 Le Sentier, téléphone +41 21 845 02 02, fax +41 21 845 05 50, qui vous indiquera la marche à suivre. Nous vous invitons par ailleurs à consulter notre site Internet « www.jaeger-lecoultre.com » pour obtenir une liste mise à jour des Centres d'Assistance Technique agréés Jaeger-LeCoultre.